



CONCEPTION et ENCADREMENT d'une ACTION de FORMATION (C.E.A.F.)

Objectif :

À la fin de cette unité d'enseignement, l'apprenant doit être capable, à partir des référentiels internes de formation et de certification, élaborés et validés par son autorité d'emploi, et en utilisant ses compétences de formateur de formateurs de concevoir, analyser et réaliser une action de formation.

Prérequis :

Cette unité d'enseignement est accessible à toute personne détenant un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi de formateur de formateurs et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant.

Les candidats seront sélectionnés par l'autorité d'emploi (équipe nationale).

Durée :

La durée minimale de formation nécessaire à l'acquisition des compétences est fixée à 40 heures.

Cette unité d'enseignement peut faire appel à des outils de formation ouverte accessible à distance permettant de minorer la durée de formation présentielle.

Toutefois, l'usage de ces outils est limité aux séquences d'apports de connaissances.

Cette unité d'enseignement peut être enseignée en même temps que la PAE FF.